



## Lycée Français International Georges Pompidou

Etablissement conventionné avec l'AEFE

Academic City – Ruwayyah

PO Box 294471

Dubai – UAE

Tél : 04 326 00 26 – Fax : 04 326 00 27



### EXTRAIT DU PROCES VERBAL

#### REUNION DU CONSEIL DE GESTION (SEANCE PLENIERE)

Du mardi 20 octobre 2015

Réunion à Academic City à **18h30**

#### **Présents :**

Olivier Sauser, Président

Sarah Whyte, Vice-Présidente

Katell Faène, Secrétaire Générale

Delphine Ivanov-Béraud, Vice-Secrétaire Générale

Olivier Bauchart

Ghislaine Saidi

Joyce Nicodème

Séverine Hoss

Francis Cauet, Proviseur

François Guyomar, DAF

David Binan, Proviseur-Adjoint

Didier Chartres, Directeur primaire Sharjah

Jean-Philippe Favre, Directeur Primaire

Academic City

Saadia Hachid, Directrice Maternelle Oud

Metha

Majdi Abed, Consul Général de France

#### **Invités :**

Guillaume Cario, Coordonnateur délégué AEFÉ

Wafae Belcadi, Responsable Compliance, DDS et Support CDG

#### **Absents excusés :**

Carole Charpentier, Trésorière

Dinh-Kim Tran, Vice-Trésorier

A la demande de Mr le Consul Général, la réunion a démarré par le point à l'ordre du jour relatif aux stratégies de développement du LFIGP.

Mr Cauet présente la situation de l'année scolaire 2015-2016 :

- La rentrée 2016 se présente différemment en raison de l'ouverture prochaine de l'annexe de l'AFLEC qui ouvrira (à côté de The Villa). Les inscriptions démarreront dès le 15 novembre 2015.

S'agissant du LFIGP, après l'extension des bâtiments au secondaire (Bat E), le LFIGP est en mesure d'accueillir 8 divisions par niveau.

Pour conclure, le Proviseur demande si le LFIGP doit scolariser toutes les familles françaises et francophones qui demandent une inscription et propose d'étudier la stratégie de développement.

En l'absence de données chiffrées sur le nombre de familles françaises à Dubai, O. Sauser informe les membres qu'il a sollicité le Dubai Statistics Center.

G. Saïdi demande quelle est la contribution de l'AEFE dans les nouveaux projets. Mr Cario répond que l'AEFE accompagne les projets en fonction des directives données par le Poste Diplomatique et des contraintes budgétaires.

### **1. Approbation des PVs :**

Les PVs sont approuvés et signés sauf ceux concernant les recrutements car il faudra modifier le paragraphe mentionnant que la personne est recrutée après avis favorable de la commission RH par l'avis favorable de la commission de recrutement. K.Faene corrigera les 2 PVs et ils seront ensuite signés.

### **2. Offre d'extension du contrat avec la société de maintenance informatique**

Conformément au contrat avec LFIGP qui prend fin le 30 novembre 2015, le préavis avait été envoyé au prestataire le 2 septembre 2015. Afin d'organiser un audit informatique avant de lancer l'appel d'offre, et de finaliser le projet pédagogique dans son ensemble, le responsable des opérations a demandé au prestataire actuel un devis pour un contrat allant du 1/12/2015 au 30/06/2016. Le CDG doit se positionner sur cette offre.

#### **Décision :**

Il est décidé à l'unanimité d'étendre le contrat jusque fin juin 2016.

### **3. Mode de scrutin**

La Secrétaire Générale présente succinctement les difficultés rencontrées par certaines familles lors des votes pour les conseils d'école, conseil d'établissement à savoir notamment : non-réception des mots de passe par mail, mots de passe non acceptés, difficultés lors du dépouillement .... Elle suggère que le mode de scrutin pour élire les membres du CDG lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre reste sur papier.

#### **Décision :**

Il est décidé à l'unanimité de maintenir le vote lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre sur papier et non par voie électronique.

### **4. Questions sur les points informatifs du dossier de synthèse**

- Tableau de trésorerie : O.Sauser demande à F.Guyomar si les données figurant dans le tableau de trésorerie remis dans la NDS sont celles du mois d'octobre ou de septembre. Il voudrait également avoir des précisions sur le mode de calcul des intérêts relatifs aux placements.  
S'agissant des montants dépensés depuis avril 2015, le DAF informe les membres qu'un travail est en cours avec la collaboration de la trésorière. Un tableau sera présenté au CDG, dès finalisation. De plus, il suggère qu'un tableau mensuel sur les décaissements soit présenté dorénavant dans la NDS.
- Situation des débiteurs : le Président du CdG note que la situation, en valeur

relative, est meilleure que les années précédentes à la même date.

- Impayés : le Directeur Administratif et Financier informe les membres que les lettres de relance aux familles qui ont déjà quitté les Emirats ont été envoyées le jour même.

Sur ce même sujet, la Vice-Secrétaire Générale demande si les sommes dues incluent la caution de Aed 4 000 ou non. F. Guyomar pense que c'est probable et précise que comptablement, ces créances sont déjà passées en pertes dans les comptes au 31 décembre 2014.

Mr Cauet rajoute qu'il y a très peu de chance de recouvrer ces créances de la part de familles qui ont quitté le pays avec leurs valises du jour au lendemain.

O. Sauser propose que la procédure du Ban soit réétudiée. Pour cela, F. Guyomar demande s'il est judicieux d'engager des frais auprès d'un avocat local alors que les sommes ne sont pas très élevées. Dans tous les cas l'établissement doit exiger des chèques non datés en garantie.

- Suivi des dépenses :

- S.Whyte demande la raison du dépassement budgétaire sur la ligne électricité. Le Directeur Administratif et Financier confirme qu'il y aura dépassement car le budget a été initialement sous-estimé en raison des sous-facturations les 4 premiers mois de 2013. A ce sujet, O.Sauser souhaite effectuer une étude approfondie par les sociétés de maintenance sur les 3 sites pour réduire la consommation en eau et électricité.

- Entretien de biens immobilisés : O.Sauser propose que cette rubrique soit revue à la hausse lors de l'établissement du budget 2016. Il ajoute qu'il faudra avoir un plan pour anticiper sur les besoins, notamment en climatiseurs.

- Honoraires : c'est une rubrique dans laquelle plusieurs types de dépenses sont enregistrés. Il faudra prévoir une ventilation différente.

- Couverture sociale : Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle loi, M. Cauet se demande s'il ne faudrait pas faire intervenir le Poste Diplomatique pour faire accepter aux autorités locales la MGEN car cela concerne tous les établissements français aux EAU et pas seulement le LFIGP.

G.Saïdi demande à ce que la rubrique relative à l'IFS soit modifiée en remplaçant la provision par dotation.

- Fermeture du poste d'expatrié de sciences physiques : M Cauet reprend les explications données par l'AEFE.

- Société de maintenance : le Président informe les membres que l'équipe de direction est très insatisfaite de la prestation de la société de maintenance actuelle. Il est souhaitable de rompre le contrat. G.Saïdi propose de traiter les 2 contrats sur les 2 sites de façon séparée.

Les deux juristes se proposent de relire le contrat avant de lancer le vote électronique pour arrêter le contrat.

- Nannies à Sharjah : le Proviseur s'engage à mettre un terme au contrat des nannies. D.Chartres précise qu'il faudra demander à ce dernier d'informer les personnes concernées.

## **5. Revue du suivi des décisions**

Le Président reprend la liste de suivi des décisions du CdG pour faire un état d'avancement.

### Opération d'inventaire physique:

Selon le DAF, seul le cabinet xxx a communiqué une offre complète. Le vote sera effectué par voie électronique pour avancer sur le sujet.

### Étude d'un prolongement du partenariat entreprises (Option De Fondateurs) :

Mr Cauet a démarré ce travail et l'a transmis au vice-trésorier. Il a été convenu que l'étude effectuée sera approfondie en fonction de la stratégie du LFIGP.

### Convention avec les prestataires extérieurs :

Il est confirmé que F. Guyomar transmettra tous les documents demandés le jour même par la Secrétaire Générale.

Budget : une réunion de la commission aura lieu le 22 octobre.

Externalisation de la provision IFS (indemnités de fin de service): il est rappelé que deux réunions ont déjà eu lieu avec G.Saidi et le courtier à qui il faudra envoyer les informations requises pour avancer.

Relecture des procédures : Au vue de la charge de travail que cela requiert, ce chantier ne pourra pas être finalisé en décembre tel que prévu initialement et a été repoussé au mois de mars 2016.

Gestion de trésorerie : Le Président informe les membres que deux banques ont été rencontrées et qu'il faudra lancer le vote avec la trésorière.

Antenne DU : il est rappelé que le courrier a bien été transmis au CEO de DU et que le LFIGP n'a reçu aucune réponse.

## **Communication**

Suite à la présentation de Mr Cauet sur les projets d'évolution de la communication au sein du LFIGP, il faudra définir le budget nécessaire à chacune des propositions effectuées.

Mr Cauet informe également les membres de la réactivation de la page Facebook LFIGP.

La séance est levée à 22h45.